

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 31 Mars 2015

DATE DE CONVOCATION : 25 mars 2015

PRESIDENT : Bertrand MAURIS-DEMOURIoux, Maire

PRESENTS : Mesdames et Messieurs Jean-Paul BALLALOUd, Florent BRASIER, Marion COMTE, Giovanni CORRIAS, Christelle DAVID, Rémi DELSANTE, Christian DUPONT, Valérie FERRARINI, Véronique FOREL, Isabelle FRACHON BOURQUI, Claude GOY, Jean-Paul GUIGNARDAT, Julie HOLLOSI, Hervé LEMOS, Arnaud MANIGLIER, Jean-Claude MONTCHARMON, Isabelle MONTMASSON, Vincent MUNKA, Laurence NENNIG, Jean-Michel PASQUIER, Paul PASQUIER, Christophe PERY, Christelle PIERRARD, Nathalie RIOU, Lilian RUBIN-DELANCHY Sandrine TRINCAT, Laurette ZANON

ABSENTS EXCUSES : Marie-Hélène CHAVES (pouvoir donné à Arnaud MANIGLIER)

SECRETARE : Jean-Paul GUIGNARDAT



Monsieur le maire demande au Conseil l'approbation :

- Du procès verbal de la séance du 05 février 2015

**Vote : 23 voix pour**

**6 voix contre** (*Mmes TRINCAT, NENNIG, FRACHON BOURQUI, M. RUBIN DELANCHY, PERY, PASQUIER*)

DECISIONS MUNICIPALES :

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire a rendu compte au Conseil Municipal des décisions municipales suivantes :

- **DM2015\_01\_02 : Convention d'utilisation de locaux scolaires de l'école Gripari à Marignier au-delà des horaires ou périodes scolaires par le relais d'assistance maternelle de la CCFG**

Il a été décidé de signer la convention de mise à disposition avec la communauté de communes Faucigny Glières d'une salle de l'école GRIPARI à titre gracieux jusqu'au 31 août 2016 pour les activités du RAM

- **DM2015\_03\_03 : Convention d'occupation d'un logement à l'école élémentaire du centre, à titre onéreux et précaire, au profit de M Damien BURNOD et Mme Maud NIEDERLENDER**

Considérant la demande faite par Monsieur Damien BURNOD et Madame Maud NIEDERLENDER, de pouvoir bénéficier de la location d'un appartement communal jusqu'au 31 juillet 2015 afin de permettre à leurs enfants de terminer l'année scolaire à Marignier,

Il a été décidé de leur louer, à titre précaire, un logement de type T4, situé 63, avenue de la Mairie au 2<sup>ème</sup> étage pour un loyer mensuel de 500 € par mois charges comprises du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 juillet 2015.

- **DM2015\_03\_04 : Convention d'occupation d'un logement au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment de la poste, à titre onéreux et précaire, au profit de Mm Grace COADOU**

Considérant que Madame Grâce COADOU connaît actuellement des difficultés et qu'elle doit trouver un logement de toute urgence,

Il a été décidé de lui louer, à titre précaire, un logement de 90 m<sup>2</sup>, situé 8, avenue de la Mairie au 1<sup>er</sup> étage pour un loyer mensuel de 300 € par mois charges comprises à compter du 7 mars 2015

*Le Conseil,*

**A PROCLAME, 6<sup>ème</sup> adjoint, en remplacement de Mme RECHER Sandrine :  
M. Arnaud MANIGLIER**

*Le Conseil,*

**A DÉSIGNÉ, en remplacement de Mme RECHER Sandrine, le nouveau délégué titulaire au SIVM du Haut-Giffre :**

**M. Paul PASQUIER**

Nombre de votants : 29

Suffrages exprimés : 29

- Paul Pasquier : 23 voix
- Christophe Pery : 6 voix

*Le Conseil,*

**A DÉSIGNÉ, en remplacement de Mme RECHER Sandrine, le nouveau délégué suppléant au Syndicat Mixte H2EAUX :**

**M. Vincent MUNKA**

Nombre de votants : 29

Suffrages exprimés : 29

- Vincent Munka: 23 voix
- Lilian Rubin Delanchy : 6 voix

*Le Conseil,*

**A DÉSIGNÉ**, en remplacement de Mme RECHER Sandrine, les nouveaux membres pour la commission « Finance et Affaires Economiques » et « environnement » :

- Pour la commission « Finance et Affaires Economiques » : **M. Jean-Claude MONTCHARMON**

Suffrages exprimés : 29  
22 voix pour M. Jean-Claude Montcharmon  
1 abstention  
6 voix pour M. Christophe Pery

- Pour la commission « Environnement » : **Mme Christelle DAVID**

Suffrages exprimés : 29  
22 voix pour Mme Christelle David  
1 abstention  
6 voix pour Mme Sandrine Trincat

*Le Conseil,*

**A ADOPTÉ**, par chapitre, le budget primitif 2015 pour le Budget Général qui s'établit comme suit :

**BUDGET GENERAL**

<u>SECTION FONCTIONNEMENT</u>	dépenses	5 336 420 €
	recettes	5 336 420 €
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	dépenses	2 732 430 €
	recettes	2 732 430 €

**Vote : 23 pour**

**6 abstentions** (Mmes TRINCAT, NENNIG, FRACHON BOURQUI, Ms RUBIN DELANCHY, PERY, PASQUIER)

*Le Conseil,*

**A ADOPTÉ**, par chapitre et **à l'unanimité**, le budget primitif 2015 pour le Budget de l'eau qui s'établit comme suit :

**BUDGET DE L'EAU**

<u>SECTION EXPLOITATION</u>	dépenses	626 360 €
	recettes	626 360 €
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	dépenses	340 350 €
	recettes	340 350 €

*Le Conseil,*

**A ADOPTÉ**, par chapitre et **à l'unanimité**, le budget primitif 2015 pour le Budget de l'assainissement qui s'établit comme suit :

**BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT**

<u>SECTION EXPLOITATION</u>	dépenses	620 550 €
	recettes	620 550 €
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	dépenses	190 580 €
	recettes	190 580 €

*Le Conseil,*

**A ADOPTÉ** les taux 2015 des trois taxes directes locales tels que présentés ci-dessous :

☞	Taxe d'habitation.....	10,67 %
☞	Foncier bâti.....	12,29 %
☞	Foncier non bâti.....	55,00 %

**Vote : 23 pour**

**6 contre** (*Mmes TRINCAT, NENNIG, FRACHON BOURQUI, MM RUBIN DELANCHY, PERY, PASQUIER*)

*Le Conseil,  
A l'unanimité,*

**A APPROUVÉ**, pour l'année 2015, les attributions de subventions aux associations suivantes :

**Service Scolaire**

Nom de l'association	Subvention 2014	Subvention 2015	Observations
Collège Saint Joseph	17 €/élève de Marignier	17 €/élève de Marignier	4 élèves
Association Ecole à l'Hôpital Sallanches	79 €	79 €	
Sou des Ecoles	3 665 € 10 915 € 1 590 € 550 € 1551 €	3 500 € 10 730 € 9 250 € 330 € 1 650 € 2 508 €	700 élèves x 5 € Classe de mer 58x185 € Classe de mer 50x185 € Sortie Bellevaux 11 x 33€ Sortie élèves Gripari 50 élèves * 33 € 76 élèves * 33 €
MF de Sallanches Le Clos des Baz	17 €/élève de Marignier	17 €/élève de Marignier	4 élèves
Lycée de Combloux	17 €/élève de Marignier	17 €/élève de Marignier	6 élèves

MF de Margencel	17 €/élève de Marignier	17 €/élève de Marignier	2 élèves
MF Cranves-Sales	17 €/élève de Marignier	17 €/élève de Marignier	1 élève
MFR Le Belvédère – Sallanches	17 €/élève de Marignier	17 €/élève de Marignier	4 élèves
MF de Bonne	17 €/élève de Marignier	17 €/élève de Marignier	2 élèves
Aumônerie du Collège	100 €	100 €	
MFR Cruseilles – IMAA	17 €/élève de Marignier	17 €/élève de Marignier	1 élève
ECAUT	17 €/élève de Marignier	17 €/élève de Marignier	1 élève
CFA Annemasse		17 €/élève de Marignier	1 élève

### Service Musique

Nom de l'association	Subvention 2014	Subvention 2015	Observations
Batterie-Fanfare			
- Fonctionnement	2 000 €	2 000 €	Festival départ. Batteries Fanfares
- Salaires	8 000 €	8 000 €	
	20 000 €		
Harmonie Municipale			
- Fonctionnement	2 000 €	2 000 €	Selon bilan opération
- Festival		8 500 €	
- Achats de gilets		903 €	
Ecole de Musique			
- Salaires	44 000 €	43 000 €	

### Service Affaires Culturelles

Nom de l'association	Subvention 2014	Subvention 2015	Observations
Indigo	300 €	300 €	
Quartet-Théâtre			
- Participation loyer			20 ans du Club
- Fonctionnement	6 700 €	6 700 €	
- Subvention	740 €	740 €	
- Subvention exceptionnelle	5 000 €		
Nyakafosinetaray	800 €	800 €	

### Service Bibliothèque

Nom de l'association	Subvention	Subvention	Observations
----------------------	------------	------------	--------------

	2014	2015	
Lettres Frontières	100 €	100 €	

### Service Environnement

Nom de l'association	Subvention 2014	Subvention 2015	Observations
Société d'Economie Alpestre	48 €	48 €	
FRAPNA	34 €	34 €	
ASTERS		2 460 €	

### Service Action Sociale

Nom de l'association	Subvention 2014	Subvention 2015	Observations
IMPRO AFFISPPI Nous Aussi	303 €	150 €	
AFPEI	156 €	80 €	
P'tit Plus Clos Casai	500 €	500 €	
Croix Rouge	46 €	20 €	
Centre Régional Léon BERARD – Cancer	130 €	60 €	
Association « Accueil des Familles de Détenus »	102 €	50 €	
Les Quatre A	46 €	20 €	
FOL	80 €	40 €	
Les Restos du Cœur	100 €	50 €	
Les Restos du Cœur – Bébé du Coeur	600 €	300 €	
Secours Catholique	200 €	100 €	
Banque Alimentaire 74	100 €	50 €	
ADMR	4 780 €	4 780 €	
ASSIJES	1 500 €	800 €	
Espoir 74	100 €	50 €	
UNAFAM	100 €	50 €	
Bibliothèque Sonore d'Annemasse	100 €	50 €	

Espace Femmes	500 €	250 €	
Entraide Mutualiste du Giffre	2 500 €		Exceptionnel tragédie du Giffre

### Service Administration Générale

Nom de l'association	Subvention 2014	Subvention 2015	Observations
Amicale du Personnel Participation actions cinéma et piscine	1 530 € 486 €	1 530 € 329 €	
MUTAME	306 €	306 €	

### Service Vie locale

Nom de l'association	Subvention 2014	Subvention 2015	Observations
Association Numismatique	39 €	39 €	
Comité des Fêtes	3 051 €	5 000 €	
Donneurs de Sang	250 €	250 € 1 500 €	Fonctionnement Except. 30 ans jumelage

***Le Conseil,  
à l'unanimité,***

**A DÉCIDÉ de créer** un emploi fonctionnel de directeur(trice) général(e) des services à temps complet

**A AUTORISÉ Monsieur** le Maire à y pourvoir dans les conditions statutaires

**A PRÉCISÉ** qu'outre la rémunération prévue par le statut de la fonction publique territoriale, l'agent détaché sur l'emploi de directeur(trice) général(e) des services bénéficiera de la prime de responsabilité des emplois de direction prévue par le décret n° 88-631 du 6 mai 1988 modifié, d'un montant maximum mensuel de 15 % du traitement brut et de la nouvelle bonification indiciaire.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi sont inscrits au budget.

***Le Conseil,  
à l'unanimité,***

**A DÉCIDÉ d'attribuer** le véhicule de fonction suivant à l'agent occupant l'emploi fonctionnel de Directrice Générale des Services :

✓ Véhicule Peugeot 207 immatriculé AB 835 CK

Attribution permanente

**A DÉCIDÉ d'attribuer** les véhicules de service suivants :

☞ Au Directeur des Services Techniques de manière permanente

✓ Véhicule Peugeot 207 immatriculé CX 485 CG

☞ Aux agents chargés des veilles hebdomadaires pendant la viabilité hivernale, de manière ponctuelle

✓ Véhicule Kangoo immatriculé CG 001 XB

✓ Véhicule Toyota immatriculé 432 YG 74

**A AUTORISÉ** M. Le Maire à prendre les arrêtés correspondants.

***Le Conseil,  
à l'unanimité,***

**A DÉCIDÉ d'acquérir** les parcelles cadastrées section AN n°99 et 100 situées 116, avenue du Stade au prix de 186 000 €

**A AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et toute pièce se rapportant à ce dossier

***Le Conseil,  
à l'unanimité,***

**A AUTORISÉ** Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées auprès du Conseil Général, de l'ONAC et de la région Rhône Alpes,

**A AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer la convention de financement relative à la construction du mémorial des déportés et de la cérémonie commémorative et à mettre en œuvre tous les documents et décisions liés à cette affaire.

***Le Conseil,  
à l'unanimité,***

**A DÉCIDÉ d'acquérir** un radar pédagogique supplémentaire ;

**A DÉCIDÉ de solliciter** le concours du Conseil Général au travers du produit des amendes de police pour attribuer à la commune de Marignier, la subvention, la plus élevée possible, permettant l'acquisition de ce nouvel équipement,

**A AUTORISÉ** M. Le Maire à signer et à mettre en œuvre toutes les décisions afférentes à ce dossier.

***Le Conseil,  
à l'unanimité,***

**A DÉCIDÉ d'approuver** le plan de financement et sa répartition financière ;

**A DÉCIDÉ de s'engager** à verser au SYANE 60 % du montant des frais généraux (3 % du montant TTC) du diagnostic, soit 88 euros sous forme de fonds propres lors de l'émission du document commandant au prestataire le démarrage de la mission. Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte final de l'opération.



**A DÉCIDÉ de s'engager** à verser au SYANE, sous forme de fonds propres, la participation (hors frais généraux) à la charge de la commune. Le règlement de cette participation interviendra lors de l'émission du document commandant au prestataire le démarrage de la mission, à concurrence de 60 % du montant prévisionnel, soit 2185 euros. Le solde sera régularisé lors du décompte définitif.

Le Maire,  
Bertrand MAURIS-DEMOURIoux

Affiché du 03 avril 2015

*au*